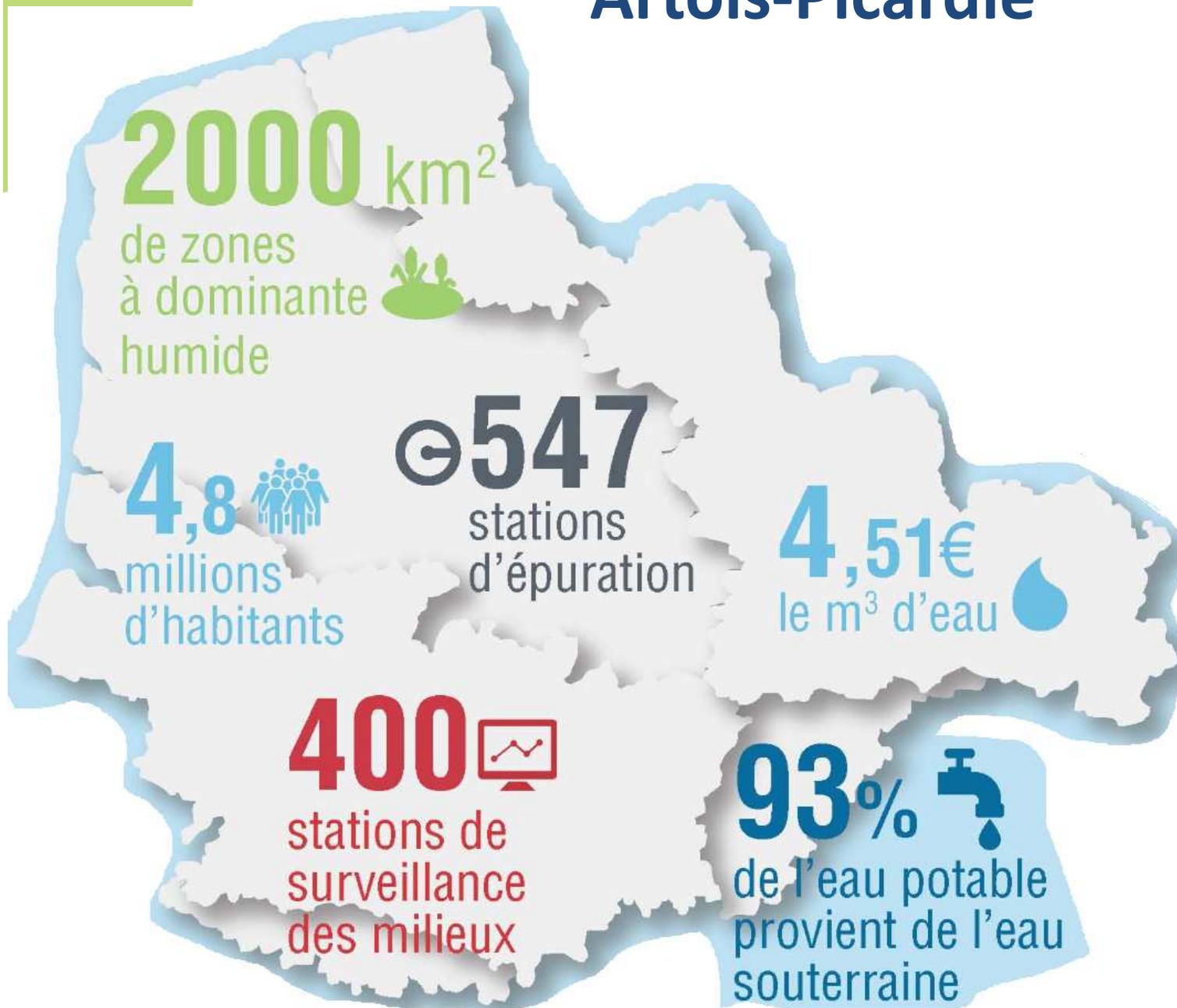


Quel accompagnement financier pour les projets de gestion des eaux pluviales ?

Les aides de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie



Les caractéristiques du Bassin Artois-Picardie



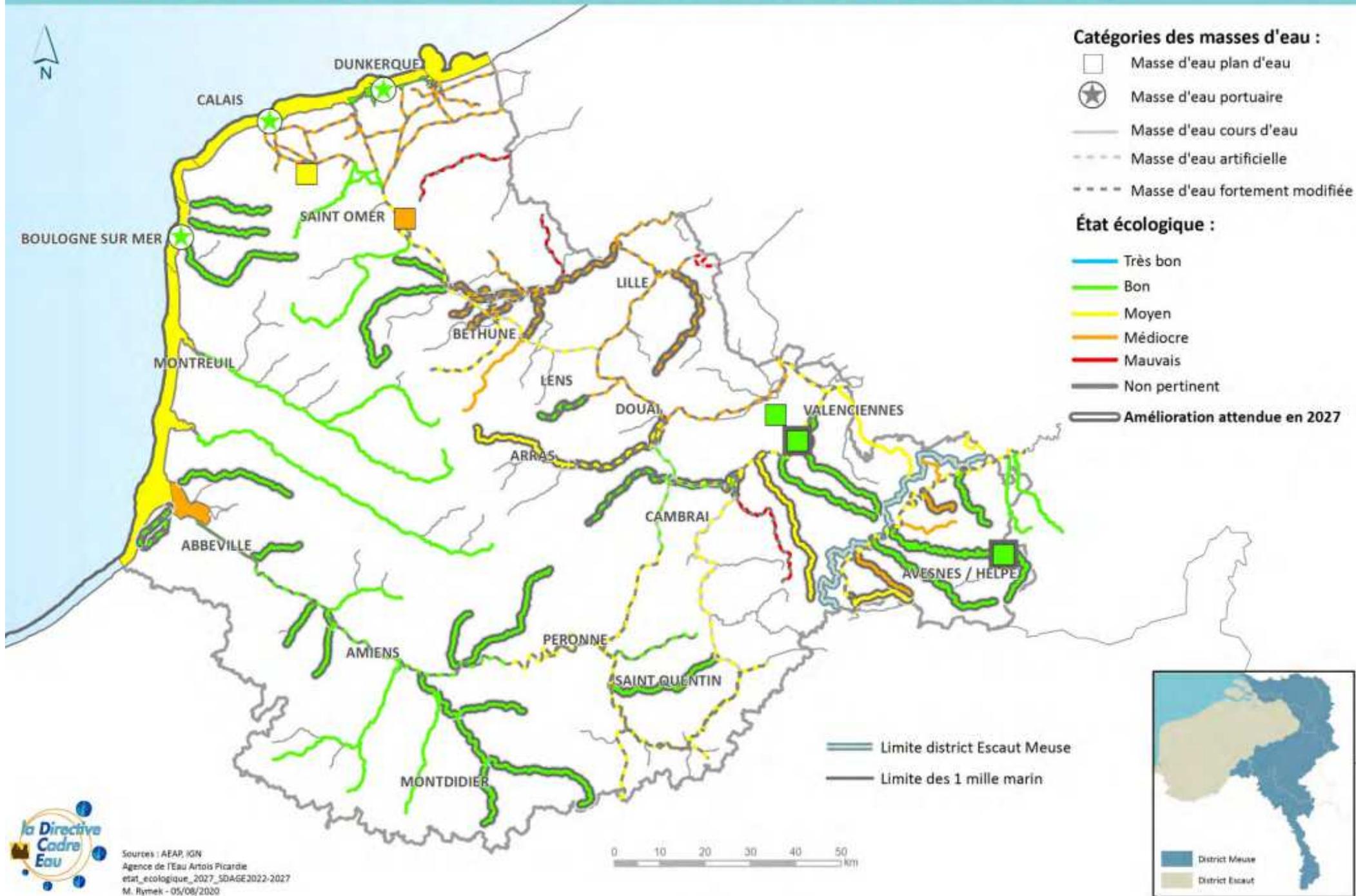
- Cours d'eau à faible débit
- 238 hab/km²
- Réseaux majoritairement unitaires
- Histoire industrielle et minière
- 75 % de population en zone urbaine

Pollution de temps de pluie

⇒ Flux de pollution rejeté annuellement sans aucun traitement

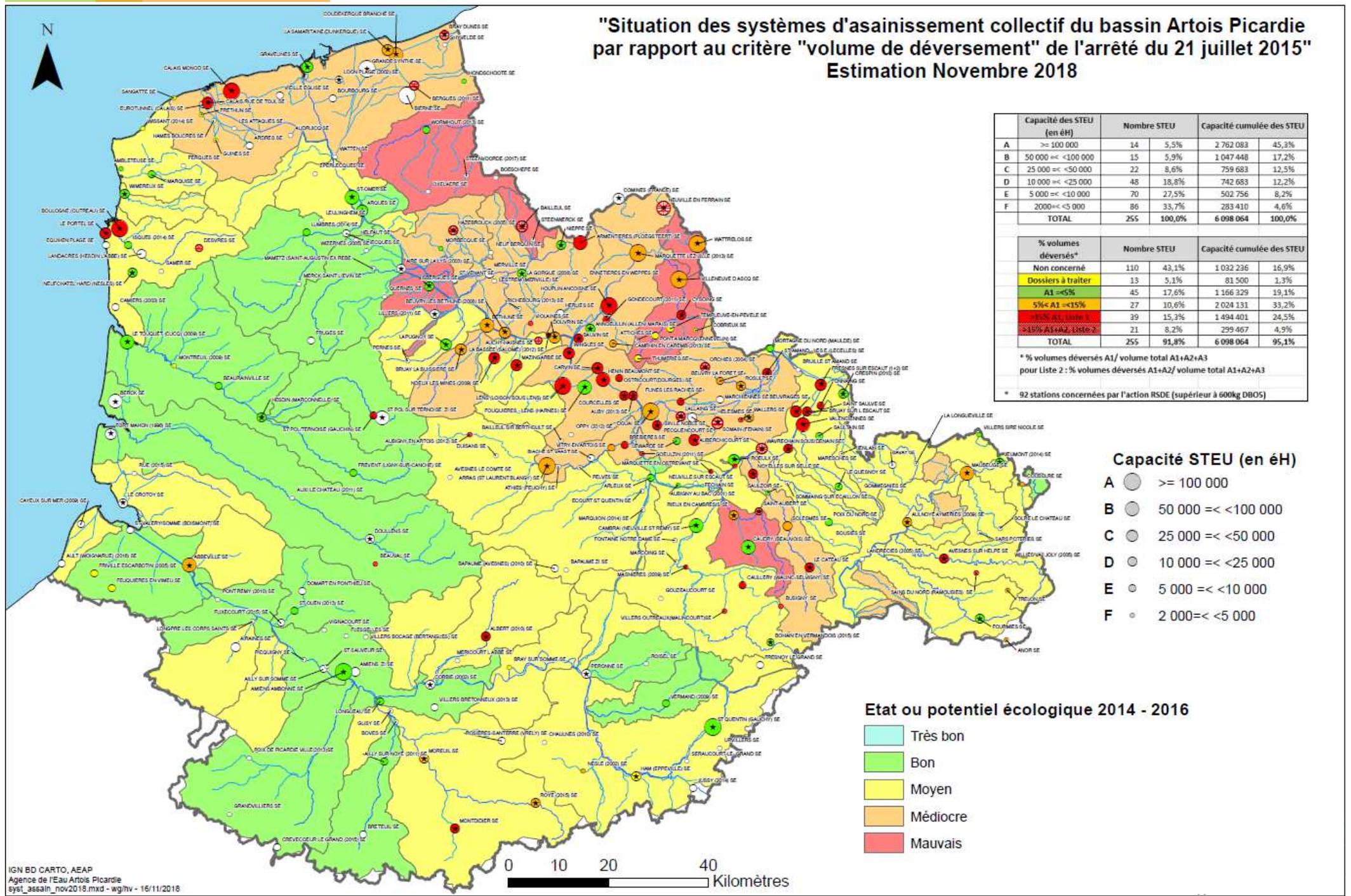


État potentiel écologique des masses d'eau de surface (prévisions 2027)



"Situation des systèmes d'assainissement collectif du bassin Artois Picardie par rapport au critère "volume de déversement" de l'arrêté du 21 juillet 2015"

Estimation Novembre 2018



	Capacité des STEU (en éh)	Nombre STEU	Capacité cumulée des STEU	
A	>= 100 000	14	2 762 083	45,3%
B	50 000 =< <100 000	15	1 047 448	17,2%
C	25 000 =< <50 000	22	759 683	12,5%
D	10 000 =< <25 000	48	742 683	12,2%
E	5 000 =< <10 000	70	502 756	8,2%
F	2 000 =< <5 000	86	283 410	4,6%
TOTAL		255	6 098 064	100,0%

% volumes déversés*	Nombre STEU	Capacité cumulée des STEU	
Non concerné	110	1 032 236	16,9%
Dossiers à traiter	13	81 500	1,3%
A1 =<5%	45	1 166 229	19,1%
5% < A1 =<15%	27	2 024 131	33,2%
15% < A1, liste 1	39	1 494 401	24,5%
>15% A1+A2, liste 2	21	299 467	4,9%
TOTAL	255	6 098 064	95,1%

* % volumes déversés A1/ volume total A1+A2+A3 pour Liste 2 : % volumes déversés A1+A2/ volume total A1+A2+A3

* 92 stations concernées par l'action RSDE (supérieur à 600kg DBO5)

Capacité STEU (en éh)

- A ● >= 100 000
- B ● 50 000 =< <100 000
- C ● 25 000 =< <50 000
- D ● 10 000 =< <25 000
- E ● 5 000 =< <10 000
- F ● 2 000 =< <5 000

Etat ou potentiel écologique 2014 - 2016

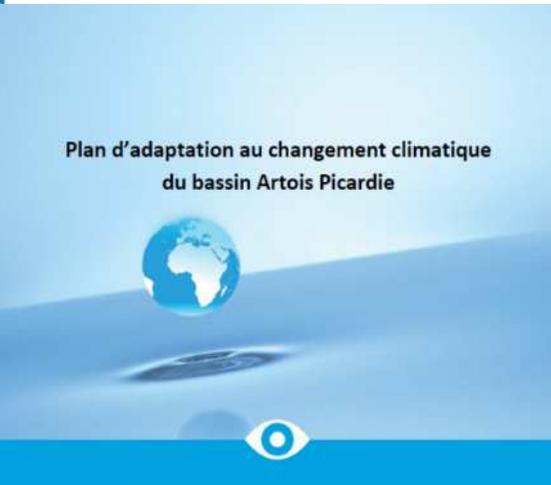
- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais



Le 11^{ème} Programme (2019-2024)

- Axe phare du 11^{ème} Programme d'Interventions
- En cohérence avec :

PRÉFET
COORDONNATEUR
DU BASSIN
ARTOIS-PICARDIE



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE PRESSE
30 Mars 2023

**53 MESURES
POUR L'EAU**

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE
PLAN D'ACTION
POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE ET
CONCERTÉE DE L'EAU

FRANCE
NATION
VERTE
Agr · Food · Eco · Accéder



**PLAN
BIODIVERSITÉ**



11^{ème} PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024



L'accompagnement financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Pour les études, travaux, actions de communication

À destination des

- Collectivités (ou leurs concessionnaires, délégataires et mandataires)
- Etablissements publics
- Associations
- Activités économiques
- Bailleurs

Conditions d'éligibilité :

- Sur secteurs urbanisés existants avec déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement
- Gestion « intégrée » de l'eau, en privilégiant les solutions surfaciques et végétalisées



Source : Street view



Plusieurs dizaines de dossiers accompagnés chaque année.



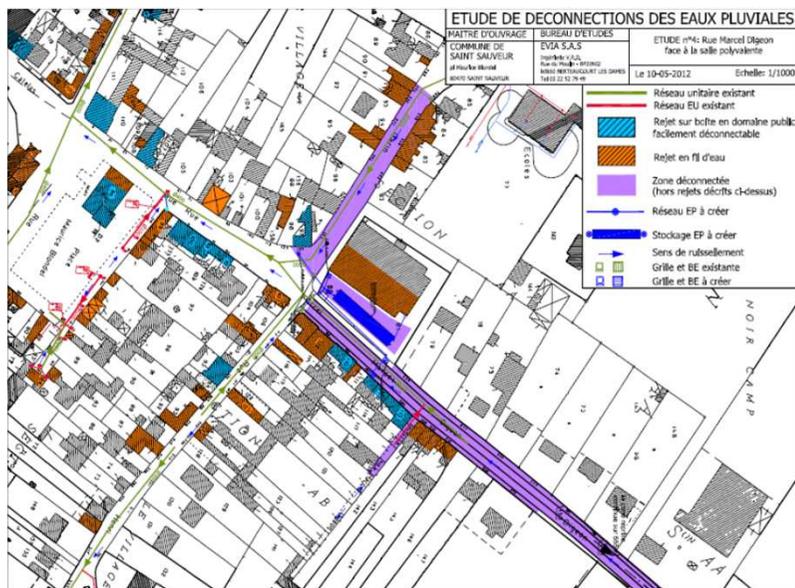
Les études

Études

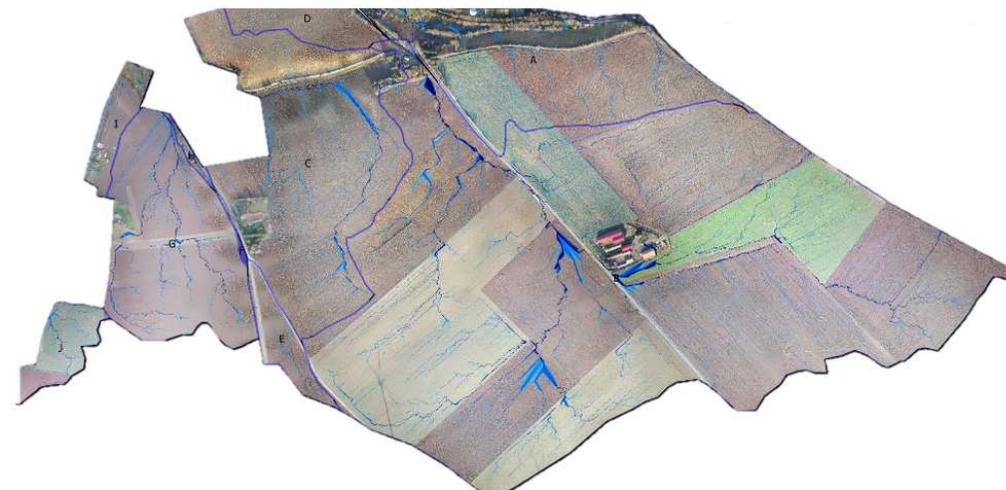
Subvention

70 %

- Etudes globales de gestion des eaux pluviales et de ruissellement
- Etudes spécifiques de gestion des eaux pluviales en milieu urbanisé
- Etudes préalables à la réalisation des ouvrages



Source : rapport du bureau d'étude E.V.I.A. - 2012



Source : rapport de la Chambre d'Agriculture de la Somme - 2017

Les travaux

**Déconnexion des eaux pluviales
des réseaux d'assainissement**



**Amélioration du fonctionnement
des systèmes d'assainissement**



**Amélioration de la
qualité des milieux aquatiques**



Dépenses financières plafonnées à **32 € HT/m²*** de surface active déconnecté du réseau unitaire d'assainissement

Avant / Après



⇒ **2 000 m² déconnectés**

Source : Ville de Lille/ADOPTA

Soit un montant de dépenses financières de (2 000 X 32) 64 000 € HT

Sur les postes liées à la gestion des eaux pluviales
(ouvrages hydrauliques, **espaces verts**, voiries ...)

* Plafond de 16 € HT /m² pour les travaux de déconnexion des eaux pluviales des réseaux pluviaux stricts
Aide possible uniquement si pollution démontrée sur le milieu récepteur ou risque d'inondation avéré

11^e PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024

Les travaux préventifs en zone aménagée urbaine existante

Aides pour les
collectivités territoriales

Techniques
« vertes »

Subvention

70 %



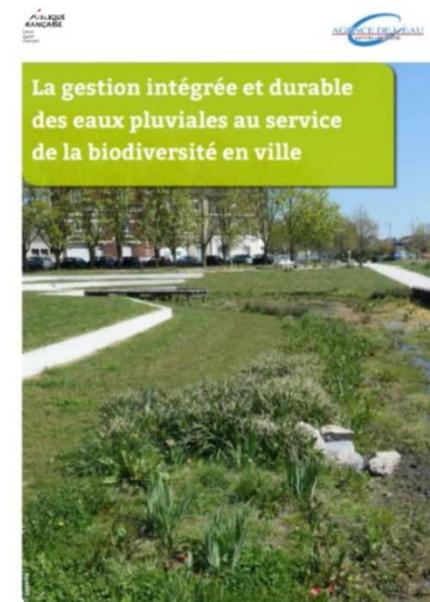
Techniques
« grises »

Subvention

40 %

Avance *

30 %



Source : MEL

* Uniquement si le montant de l'avance est supérieur à 100 000 €, 35 % en 2023, 30 % en 2024



11^e PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024

Les travaux d'économie d'eau

Aides pour les
collectivités territoriales

Travaux d'économie d'eau

Subvention

50 %

Avec, pour les cuves de
récupération d'eau pluviale :
Dépense finançable plafonnée à
1 190 € HT/m³
Capacité minimale de stockage de
10 m³

- Bâtiments publics existants uniquement
- Démarche globale



Source : La Voix du Nord



11^e PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024

Les actions de communication

Actions de communication

Subvention

50 %

Dépense finançable plafonnée à 40 000 €



Source : AEAP



Appel à projets Villes sobres et perméables

6 M € mobilisés
Pour les zones urbanisées existantes

Lancement le 23 octobre 2023

- 1) Distribution et mise en place de dispositifs permettant de réaliser des économies en eau chez les usagers (kits hydro-économiques)
- 2) distribution et mise en place chez les usagers de récupérateurs aériens d'eau pluviale pour l'arrosage du jardin, couplée le cas échéant à une déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement
- 3) Dispositifs hydro-économiques dans les bâtiments publics existants
- 4) Cuves de récupération des eaux pluviales sur les bâtiments publics existants couplée à une déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement
- 5) Désimperméabilisation des sols urbains via la mise en œuvre de solution de gestion durable et intégrée des eaux pluviales



11^e PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024

Vos contacts à l'Agence de l'Eau

- ❑ Mission Mer du Nord
 - Jean-Philippe KARPINSKI
jp.karpinski@eau-artois-picardie.fr
 - Stéphanie PASQUET
s.pasquet@eau-artois-picardie.fr

- ❑ Service Expertise, Ecosystèmes et Nouveaux Enjeux
 - Hubert VERHAEGHE
h.verhaeghe@eau-artois-picardie.fr
 - Hervé CANLER
h.canler@eau-artois-picardie.fr

Merci de votre attention

